



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

Pourquoi Investir dans l'Immobilier



**Formation
En Vidéo**

**Muriel Trenquier
Les Editions PEL**



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

Les Éditions PEL

Patrimoine en Ligne

Direction Muriel Trenquier :

Visitez Notre site : <http://www.patrimoine-en-ligne.fr>

Notre blog : <http://demembrement-usufruit.com>

Voici des extraits de notre formation

Avant-Propos.

C'est avec beaucoup de plaisirs que je me suis mise à écrire ce livre électronique, car pour ainsi dire chaque jour, des gens me demande par téléphone, mail ou en entretien, pourquoi je devrai faire ceci en immobilier, pourquoi je ne devrais pas faire cela, mon voisin à fait ceci, mon cousin à fait cela.

Je dois constater que beaucoup de personnes réagissent comme des moutons, un instinct grégaire qui les mène trop souvent dans le mur.

Ce n'est pas parce que quelqu'un de votre entourage vous a dit qu'il avait investi dans de l'immobilier que vous devez le faire de la même façon.

Je ne dis pas que ce n'est pas bien, je vous dis seulement que vous devriez avant d'investir faire une analyse complète de votre situation, je suis absolument certaine que votre situation n'est pas la même que votre voisin, cousin ou autre personne.

Ces objectifs, motivations et votre vie, sont très personnel pour ne pas faire n'importe quoi comme les autres.

N'oubliez jamais qu'avec l'immobilier, vous vous engagez avec un crédit de 15 à 20 ans voire 25 ans, avec des remboursements mensuels qui peuvent devenir importants.

Alors avant de vous engager, réfléchissez bien en connaissance de causes, c'est ce que je vais vous proposer dans mon livre.

Vous devez garder le contrôle de vos décisions, l'information par une personne « neutre » sera le gage de votre bon choix, aujourd'hui cette personne neutre c'est moi (**Muriel Trenquier 04 90 32 31 87**), je vais vous présenter de nombreux

[Les Éditions PEL](#)



exemples à faire ou ne pas faire et en plus à la fin de ce livre, vous trouverez mon adresse mail, comme vous faites partie de mes lecteurs et lectrices, je reste à votre écoute pour que vous me présentiez votre cas particulier qui pourra compléter la prochaine version.

La connaissance des produits et des possibilités de l'immobilier vont vous permettre de ne pas vous laisser influencer par des « vendeurs » particulièrement bien formés, que vous ne reverrez jamais, mais qui vous auront vendu un bien, au mauvais endroit, de mauvaise qualité, au prix maximum, parce que vous n'aviez vu que l'avantage fiscal ou que vous croyez que c'est un bon investissement pour plus tard.

Je vous garantis que vous n'allez pas perdre votre temps en lisant ce livre, il est très pragmatique, pas de blablabla pour rien, des faits, uniquement des faits.

Objectivement vous allez devenir un spécialiste de l'investissement avec la rigueur et l'œil du professionnel, le vendeur de passage ne pourra plus jouer sur votre naïveté, enfin l'argument agréable à l'oreille d'entendre que les réemplois de vos impôts vont résoudre tous vos problèmes et votre épargne sera bien placée.

Ce sera vrai en effet, mais parce que vous aurez choisi, le bon produit, le bon endroit et la bonne loi ou statut qui correspond à votre objectif parce que vous avez mis en place une stratégie gagnante pour vous et non parce que votre cousin l'a fait.

A la fin de mon livre, vous ressentirez une réelle satisfaction d'investir, mais au bon moment, au bon emplacement et sans trop de risque, en connaissance de cause.

Vous ne subirez plus le crédit trop important, le manque de locataire, la dégradation de votre bien dans le mauvais quartier et le blocage de votre épargne dans un produit sans avenir.

Si vous suivez bien mes explications, vous ne ferez que de bonnes affaires, parce que vous ne serez plus la proie d'un vendeur qui ne voit que sa commission et non votre objectif.

L'immobilier en général, c'est le support le plus important que vous avez à votre disposition pour vous créer un capital et pour celui qui le souhaite une fortune énorme.

Je connais des personnes en moins de 30 ans qui sont à la tête de plus de 500 logements, vous voyez un peu le capital et les revenus, si c'est possible pour eux pourquoi pas pour vous à votre échelle.



Pour investir dans un ou deux appartements et plus si vous le désirez, ce sera toujours le même principe, vous ne devez pas confondre, sentiment et rentabilité, vous devez bien connaître votre objectif, ce studio, c'est pour vous ou pour louer ?

Si c'est pour vous du sentiment c'est possible, si c'est pour louer « jamais ».

Votre méthode c'est j'achète pour louer et revendre avec de la plus-value à terme.

Votre procédure, c'est avoir plusieurs opportunités, ne pas être pressé, le vendeur vous dit : nous sommes en octobre, attention pour économiser sur vos impôts, vous devez réserver maintenant pour signer avant le 31 décembre....

Ce n'est pas un bon argument pour vous, c'est un bon argument seulement pour lui.

Lui, aura sa commission en janvier et vous vous devrez rembourser un crédit pendant 20 ans sur un bien qui ne sera peut-être pas au bon endroit, donc de cause à effet, un mauvais investissement.

Nous reviendrons en détail sur les conséquences.

Avant cela, je vais vous faire découvrir de nombreux produits et services qui existent en immobilier et c'est la connaissance de ceux-ci qui fera que vous allez vous construire une vraie fortune tout au long de votre vie.

Qui peut le plus peut le moins, même si vous ne désirez que bien investir dans votre maison, ce livre vous permettra d'obtenir la maison de vos rêves au lieu de la maison de tout le monde.

Qui suis-je pour vouloir vous donner des Conseils ?

Je m'appelle Muriel Trenquier et je suis dans l'immobilier en général depuis 2007 et dans le Conseil en gestion de patrimoine en particulier depuis 1997.

Je suis Diplômée de l'Université d'Auvergne en Gestion de Patrimoine et de l'ICH-CNAM d'Aix-en-Provence pour l'immobilier.

Depuis maintenant assez longtemps, je recrute, dirige, aide des commerciaux sur le terrain, qu'ils soient indépendants ou salariés, trop souvent, j'ai constaté des attitudes qui pouvaient nuire à l'efficacité d'un bon investissement pour le client.

C'est pour cela que j'ai décidé d'écrire ce livre, afin d'informer, de vulgariser, d'apporter de la connaissance aux futurs investisseurs avant que ceux-ci ne rencontre un vendeur ou autre agent immobilier qui va seulement faire une vente, sans tenir compte des objectifs de son client.



De ce fait vous dans le rôle de l'investisseur, vous ne serez plus le pigeon, mais le décideur en connaissance de causes.

Vous pourrez construire votre patrimoine au lieu de subir un mauvais investissement qui pourra être difficile à assumer et qui déstabilisera votre épargne et vos possibilités futures de construire votre fortune personnelle, si vous vous laissez vendre un produit au lieu de l'acheter selon vos critères.

Je reste à votre écoute.

Muriel Trenquier.



[Connaissez-vous la présentation numéro 1](#)

[Connaissez-vous la présentation numéro 2](#)



Le premier bien que vous devez investir c'est votre toit.

Vous devez d'abord prendre conscience que la personne la plus importante dans votre vie, **c'est VOUS**.

Et que vous êtes la seule personne qui la vivra avec Vous, toutes les autres personnes, ne sont que (de passage) votre entourage du moment.

Je sais c'est très dur ce que je vous dis, mais malheureusement c'est la vie qui est comme cela depuis la nuit des temps et pour toujours.

Alors ceci étant précisé, vous devez prendre en main votre vie en définissant vos objectifs, et choisir votre toit, c'est-à-dire ou vous désirez vivre.

Si à ce moment, vous n'avez pas encore les moyens d'investir dans le logement de vos rêves, ce n'est pas grave, mais vous devez penser à investir dans un premier toit.

La location c'est bien, mais c'est à fonds perdu.

N'oubliez pas que l'investissement dans votre propre logement, et la revente de celui-ci c'est le **«seul paradis fiscal en France»**, vous n'avez pas d'impôts sur la plus-value pour votre résidence principale.

Ce que je viens de vous dire est très important, cela précise que vous pouvez investir dans un petit studio, le rénover pendant vos soirées et vos dimanches et le revendre assez rapidement avec une belle plus-value et ne rien devoir au fisc.

Je connais des personnes qui ont investie dans un studio puis 2 ans après revendu le studio pour acheter un T2 refait la même chose pour 3 ans après acheté l'appartement de leurs rêves sans trop de peine au bon emplacement.

Ainsi vous pourrez arriver avec le temps à acheter votre appartement selon votre objectif, la vie c'est un cheminement, la route est longue, à vous de construire celle-ci à votre rythme.

Si vous définissez bien votre stratégie et vos objectifs, que vous utilisez l'épargne et le crédit à bon escient, vous réussirez à conforter votre patrimoine régulièrement.

Mais attention, le crédit ne vous sera accordé que sous certaines conditions, vous ne devrez pas dépasser 33 % de vos revenus de salarié, c'est-à-dire que si vous gagnez 2 000 € par mois, la ou les banques ne vous accorderont qu'un remboursement de 660 € par mois.



C'est pour cette raison, que vous ne devez pas investir dans un mauvais choix, quand vous êtes engagé dans un crédit, c'est pour longtemps, alors ne gaspillez pas cette possibilité de le faire rembourser par un locataire.

En choisissant le mauvais quartier, le mauvais locataire vous transformez l'effet de levier de votre épargne en boulet.

Pour ne pas vous tromper, vous ne devez pas vous précipiter sur la première proposition, vous devez connaître le quartier, les prix et avoir vu plusieurs offres avant de prendre votre décision d'achat.

Un formateur dans cette spécialité préconise 100 recherches avant d'effectuer votre choix parmi les 5 meilleures découvertes.

Ainsi vous ne ferez pas un investissement qui plombe votre budget, ne faites jamais confiance au vendeur, ce sont vos critères qui comptent.

Quand vous connaissez bien le quartier, vous pouvez mieux négocier le prix du mètre carré utile, et vous saurez déjà qu'elle plus-value vous ferez en cas de rénovation et revente.

La bonne affaire vous la faites à l'achat avant d'espérer la faire à la revente, ne l'oubliez jamais.

Dès que vous avez défini le quartier ou la ville dans laquelle vous désirez investir votre studio, T2 ou T3, bien entendu c'est la même chose pour une villa.

La première chose à faire c'est contacter des Agences et consulter Internet, pour visiter quelques logement correspondant à votre souhait, ainsi vous pourrez vous faire une bonne idée des prix, des points forts et faibles de chaque produits.

Bien entendu, vous n'achetez rien à ce niveau de recherche, vous êtes encore en étude.

Mais avant de pouvoir vous engager, vous aurez du rencontrer votre banque pour savoir combien elle est capable de vous accorder en crédit et vous aurez épargné un petit capital pour faire l'apport nécessaire et les frais de notaire.

Ceci c'est la méthode traditionnelle.

Votre notaire étant indispensable dans chaque achat immobilier, vous devez le contacter aussi, il vous fournira de nombreuses réponses sur les prix, le quartier et peut-être aura-t-il aussi une proposition immobilière.



A ce stade, vous avez connaissance de votre capital, du montant du crédit possible avec votre banque et donc de l'enveloppe globale à votre disposition pour effectuer l'achat de votre toit ou de votre investissement.

Si vous avez un petit capital, mais que la banque ne vous accorde pas de crédit, parce que... à cause de....

Il vous reste une solution possible de devenir propriétaire dans un certain temps, c'est le « viager libre ».

Le viager libre c'est quoi ?

C'est une personne qui a un studio, logement, villa en résidence principale et qui parce qu'elle intègre une maison médicalisée, de retraite ou autre, ayant besoin de revenus complémentaires souhaite vendre son logement en viager libre.

Le viager libre c'est un bien que vous achetez sous conditions de décès du vendeur, contre un petit capital initial que l'on appelle « le bouquet » et une rente revalorisée jusqu'au décès du propriétaire initial.

C'est une vente avec un risque de gain plus ou moins important, si le vendeur décède avant la fin d'un crédit normal et une perte si le vendeur vit plus que la durée d'un crédit normal.

Mais, si vous acceptez d'investir votre capital puis de payer une rente, c'est parce que la banque ne voulait pas vous financer, ce n'est donc jamais une mauvaise affaire.

Conclusion à ce stade de votre vie, vous avez trois possibilités, acheter un bien au lieu de le louer, et aussi à votre convenance le revendre et ainsi de suite construire votre patrimoine.

Oui, sauf que le bien que vous achetez peut-être neuf ou ancien, et que c'est seulement en investissant dans de l'ancien que vous pourrez effectuer de la rénovation et obtenir une plus-value plus rapidement.

Identique pour le viager libre, si la personne qui vous le vend, et qui vous avait fait le crédit en remplacement de la banque, décède assez rapidement, non seulement vous faites une très belle affaire, mais vous pouvez aussi effectuer à ce moment de la rénovation et revendre avec une plus-value encore plus grande.

Où encore, investir chaque fois que vous avez de l'épargne d'environ 5 000 € dans une SCPI et ainsi vous créez petit à petit un revenu foncier d'environ 5 % par an, sur la durée, vous obtiendrez un bon portefeuille de SCPI très performantes, sans les problèmes de gestions de vos locataires, des rénovations à effectuer etc.



Ce sont trois possibilités à ne pas négliger.

Comme nous vous présentons de nombreuses solutions dans notre livre, nous ne vous fournirons des adresses pour préciser chacune de ses solutions quand fin de livre dans la rubrique « perfectionnement ».

Pour plus amples renseignements sur le viager, vous avez deux livres sur Amazon

Le Viager et le Démembrement de propriété : <http://www.amazon.fr/dp/B00D0TZGGQ>

Comment Vendre Mon Logement : <http://www.amazon.fr/dp/B00FQPTE6>

Si vous n'avez pas besoin d'un toit car il vous est fourni par vos fonctions.

Eh oui, il y a encore quelques privilégiés qui vivent en caserne ou logements de fonctions ou à l'étranger, bien entendu dans ces cas, vous n'avez pas besoin d'investir immédiatement dans votre toit, mais vous devez penser à l'avenir et le montant épargné de ce fait, pourrait-être employé pour garantir l'avenir avec un investissement dans un produit de substitution à l'endroit ou vous souhaitez aller vivre à la fin de votre service.

C'est assez idéal, puisque vous avez le temps et l'épargne, il ne vous manque plus que le choix de l'emplacement et de la substitution.

Vous devriez étudier plusieurs solutions après avoir fait une approche patrimoniale qui définira ainsi vos actifs et les compléments indispensables à mettre en place à court, moyen et long terme avec votre Conseil en Gestion Patrimonial tel que la signataire de ce livre.

Après cette approche patrimoniale, vous aurez défini vos objectifs :

Vous ne savez pas encore ou vous souhaiteriez aller vivre plus tard, donc vous ne devrez investir que dans un endroit très porteur, ceci pour pouvoir revendre à terme plus facilement (sachant que maintenant en France, pour ne plus payer de plus-values, vous devez conserver votre bien plus de 22 ans, sauf votre résidence principale).

Vous investissez dans un logement ou immeuble ancien et vous faites effectuer de la rénovation, vous le louez et vous rembourser votre crédit avec les loyers des locataires.

Vous êtes en caserne près d'un logement ou immeuble ancien que vous avez pu acheter et de ce fait le rénover pendant vos heures de loisirs.



Vous vous constituez ainsi une vraie machine à sous avec des loyers plus importants que la caisse d'épargne.

Vous investissez votre épargne dans des SCPI chaque année, au fur et à mesure de la constitution de votre portefeuille, vous engrangez environ 5 % de revenus fonciers annuels, ce qui n'est pas toujours évident avec de l'immobilier neuf.

Ceci sans les problèmes de locataires et autres travaux d'entretiens.

Vous pouvez aussi vous intéresser au viager occupé, c'est quoi le viager occupé, c'est un vendeur âgé dans les 70 à 80 ans qui désire compléter sa retraite avec la vente de son logement tout de suite, mais rester dans celui-ci jusqu'à son décès.

Voici ci-dessous un Extrait de notre site de Promotion

Pourquoi investir dans l'immobilier...

C'est la bonne question...



Ce n'est pas parce que quelqu'un de votre entourage vous a dit qu'il avait investi dans de l'immobilier que vous devez le faire de la même façon.

Je ne dis pas que ce n'est pas bien, je vous dis seulement que vous devriez avant



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

d'investir faire une analyse complète de votre situation, je suis absolument certaine que votre situation n'est pas la même que votre voisin, cousin ou autre personne.

Vous avez vos objectifs, vos motivations, votre vie...

Pourquoi investir dans l'immobilier...

L'immobilier en général, c'est le support le plus important que vous avez à votre disposition pour vous créer un capital et pour celui qui le souhaite une fortune énorme.

Je connais des personnes en moins de 30 ans qui sont à la tête de plus de 500 logements, vous voyez un peu le capital et les revenus, si c'est possible pour eux pourquoi pas pour vous à votre échelle...

Le premier bien que vous devez investir c'est votre toit.

Vous devez d'abord prendre conscience que la personne la plus importante dans votre vie, **c'est VOUS**.

Et que vous êtes la seule personne qui la vivra avec Vous, toutes les autres personnes, ne sont que (de passage) votre entourage du moment.

Je sais c'est très dur ce que je vous dis, mais malheureusement c'est la vie qui est comme cela depuis la nuit des temps et pour toujours...

La bonne affaire vous la faites à l'achat avant d'espérer la faire à la revente, ne l'oubliez jamais.

Dès que vous avez défini le quartier ou la ville dans laquelle vous désirez investir votre studio, T2 ou T3, bien entendu c'est la même chose pour une villa.

Si vous investissez pour l'avenir, vous avez vraiment de nombreuses possibilités, ce sera selon votre tempérament.

La seule règle que vous devrez toujours adopter, c'est l'emplacement, toujours l'emplacement et encore l'emplacement.

Et ne pas avoir peur de négocier le prix, même si cela vous semble pas cher, comme d'habitude, le gain se fait à l'achat...



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

Pourquoi investir dans l'immobilier...

Les SCPI.

L'avantage d'une SCPI (Société Civile de Placement Immobilier), c'est de pouvoir commencer à investir dans de l'immobilier à partir d'environ 5 000 €...

Le Imnp (Loueur en Meublé Non Professionnel).

Pour relever du « statut en LMNP », vous devez louer un bien meublé, vous trouvez cette prestation dans les résidences services, hôtelier pour les chefs d'entreprise, Mapad ou Ehpad pour les résidences personnes âgées, étudiants, montagne et mer pour les vacances, il y a beaucoup de sortes de résidences, celles-ci doivent apporter 3 des 4 services demandés (petit déjeuner, drap, conciergerie, buanderie)...

Si vous gérez des gîtes

Ou des chambres d'hôtes (micro-entreprise 81 500 € par an), vous pourrez bénéficier aussi du régime micro-BIC (ne doit pas dépasser 32 600 €)...

Vous pourrez ainsi aborder les nombreuses niches de l'immobilier et faire votre choix (Rénovation, Garage, Viager, Démembrement de propriété, Colocation, VEFA etc etc...

Si vous n'avez pas besoin d'un toit

Car il vous est fourni par vos fonctions.

Vous pouvez étudier :

Le Viager occupé.

Les Loi de défiscalisation Pinel, Malraux, Monuments Historiques, Girardin, selon le montant de votre épargne disponible et de vos impôts.

Comment faire votre premier achat si vous n'avez pas de capital initial.

Créer votre SCI avec un associé.

Investir dans un garage pour démarrer.

Investir régulièrement dans des SCPI possible aussi dans certaine assurance-vie.

Comment investir si vous avez un capital initial.

Investir dans votre logement, c'est le plus simple, où

Investir dans un garage, où

Investir dans un studio à rénover, ou plus

Investir dans des SCPI, où

Investir dans un viager, petit capital = Bouquet, choix libre ou occupé



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

C'est votre choix qui décidera de l'opportunité, selon votre stratégie.

Si vous payez des impôts,

Vous pouvez transformer ceux-ci en épargne complémentaire.

Idem paragraphes précédents, mais en plus vous pouvez bénéficier de la transformation de votre impôt en complément d'épargne, c'est judicieux.

Si vous avez entre 20 et 35 ans.

Colocation.

SCPI au travers d'assurance-vie.

En plus des paragraphes précédents, vous devez prendre conscience que votre retraite ne sera pas assez confortable pour ne pas mettre en place une épargne complémentaire, avec le livret A à 1% ou avec un effet de levier grâce à l'immobilier sur toutes ses formes.

Si vous avez plus de 50 ans.

Important de rencontrer un Conseil en Gestion de Patrimoine pour faire un Bilan de vos actifs et compléter par une perspective de votre prochaine stratégie pour préparer la période de retraite et de transmission.

Si vous avez plus de 65 ans.

Plus aucun risque, ou vous avez depuis de nombreuses années pensé à vous en mettant en place tous les outils présentés dans notre formation et vous bénéficiez d'une très belle retraite.

Où vous n'avez pas fait grand-chose, alors il ne vous reste que le viager et le démembrement de votre propriété pour compléter votre retraite, préparer votre succession et vivre mieux...

Pourquoi investir dans l'immobilier...

Si vous payez plus de 3000 € d'impôts.

Faites la définition de vos objectifs.

Préparez la mise en place de votre stratégie.

Étudiez une loi de défiscalisation, d'un statut (LMNP), ou encore la rénovation....

A ce stade votre épargne ne sera importante qu'avec du temps, elle sera plus confortable avec des effets de leviers, (transfert de l'impôt, plus-value immobilière, revenus fonciers des loyers etc).



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

Si vous payez plus de 6 000 € d'impôts.

Idem que précédent.

Vous avez à votre disposition encore plus d'outils, tels que la Loi Malraux et les Monuments Historiques qui vous permettent d'acquérir un logement de très bonnes qualités dans un centre historique ou centre-ville.

Ce n'est pas négligeable, pas vraiment rentable, mais de bonne facture patrimoniale à long terme.

Si vous payez des impôts plus des impôts sur vos revenus fonciers.

Nous avons déjà constaté ce sujet, du cumul des impôts fonciers sur votre dernière tranche et de l'augmentation de ceux-ci par la CSG, il est donc indispensable de prendre des décisions successives chaque année pour ne pas subir votre patrimoine mais le développer.

(Réinvestissement dans un nouveau produit, vente ou rénovation voire transmission en démembrement de propriété etc).

Pourquoi investir aujourd'hui, pour avoir une retraite plus agréable.

Il est temps de répondre à cette question, pourquoi investir pour la retraite ?

Comme d'habitude, c'est simple et compliqué, plus vous prendrez le choix jeune d'investir 10 % de vos revenus dans des produits d'épargne, plus vous serez dans le confort, tout au long de votre vie.

Ce n'est pas parce que quelqu'un de votre entourage vous a dit qu'il avait investi dans de l'immobilier que vous devez le faire de la même façon.

Je ne dis pas que ce n'est pas bien, je vous dis seulement que vous devriez avant d'investir faire une analyse complète de votre situation, je suis absolument certaine que votre situation n'est pas la même que votre voisin, cousin ou autre personne.

Vous avez vos objectifs, vos motivations, votre vie...

Pourquoi investir dans l'immobilier...



L'immobilier en général, c'est le support le plus important que vous avez à votre disposition pour vous créer un capital et pour celui qui le souhaite une fortune énorme.

Je connais des personnes en moins de 30 ans qui sont à la tête de plus de 500 logements, vous voyez un peu le capital et les revenus, si c'est possible pour eux pourquoi pas pour vous à votre échelle...

Je m'explique, la retraite c'est loin, mais vos prochaines vacances, votre rêve du tour du monde, de la découverte d'une île paradisiaque etc, c'est bientôt et dans tous les cas, il vous faudra de l'argent, donc vous devez apprendre à économiser pour pouvoir réaliser vos rêves et préparer votre retraite.

Je sais ça paraît très loin, mais vous verrez que ça passe très vite et que le temps peu travailler pour vous ou pas.

Pourquoi investir dans l'immobilier...

Dans l'immobilier c'est le cas, regarder en arrière et prenez le montant d'un logement il y a 30 ans et vous constatez son prix aujourd'hui, celui qui l'a acheté en son temps, bénéficie d'une très belle plus-value qui ne lui à rien coûtée de plus que le remboursement de son crédit (identique à un loyer) et je ne vous dit pas les gains de celui qui avait investi pour faire de la location, c'est un effet de levier de son épargne sans trop de risque et pour ainsi dire constant.

Alors le constat c'est que vous devez économiser et épargner pour vous faire plaisir à tout moment de votre vie, si vous ne le faites pas, personne ne le fera pour vous.

Je reste à votre écoute pour mettre en place votre stratégie.

BONUS



Vous pouvez avoir trois entretiens de 20 minutes avec notre assistant pour définir votre stratégie d'investissement, comment choisir votre produit etc. Ceci pendant la durée de votre formation (maximum 12 mois).



Pourquoi Investir dans l'Immobilier

CAVD ZAC St Martin
36, impasse François Gernelle - BP 105
84120 Pertuis - France

DÉCLARATION RELATIVE AU REVENU

Bien que tous les efforts aient été entrepris pour présenter nos produits et leur potentiel de façon précise, il n'existe aucune garantie que vous réaliserez des profits en utilisant les techniques et les idées présentées dans ces documents. Les exemples cités ne peuvent être interprétés en tant que promesse ou garantie de revenus. Le potentiel de gains dépend entièrement de l'utilisateur final des produits, des idées et des techniques présentés. Nous ne prétendons présenter aucun "plan d'enrichissement". Votre niveau de réussite dépend du temps que vous octroierez à la mise en place du programme, des idées et des techniques mentionnées, de l'état de vos finances, de vos connaissances dans votre domaine d'activité et de vos compétences générales.

Etant donné que ces facteurs dépendent largement de chaque individu, nous ne pouvons en aucun cas garantir votre succès ni votre niveau de revenus. Nous ne sommes par ailleurs aucunement responsables de vos actes. Les prévisions citées correspondent à notre estimation et à nos prévisions sur des événements futurs. Vous pourrez reconnaître ces affirmations par le fait qu'ils ne se rapportent pas strictement à des événements réels, passés ou présents. Des mots comme "anticiper", "estimer", "projet", "intention", "plan", "estimation" ainsi que d'autres mots ayant une signification similaire ou approchante en relation avec une description de revenus potentiels ou de performance financière y sont systématiquement utilisés. Tout ou partie des prévisions présentées sur nos produits ont pour objet d'exprimer notre opinion sur les potentiels de revenus. De nombreux facteurs sont susceptibles d'influencer grandement vos résultats réels et aucune garantie ne peut être donnée sur votre capacité à atteindre des résultats similaires aux nôtres ou à ceux de quiconque. Aucune garantie ne peut en fait être donnée sur le fait que vous réalisiez un résultat quelconque en utilisant les idées ou les techniques présentées dans nos documents.

Ceci est un produit téléchargeable. Les éléments graphiques Fotolia ne sont présents que pour leur fonction illustrative. Vous pourrez effectuer le téléchargement selon le programme de formation après avoir confirmé votre adresse email.

Les Éditions PEL

Patrimoine en Ligne

Direction Muriel Trenquier

CAVD ZAC St Martin
36, impasse François Gernelle - BP 105
84120 Pertuis - France

Bibliothèque photos Fotolia – 1TPE- KBS

LesEditionsPEL©Pertuis-2017

Les Éditions PEL